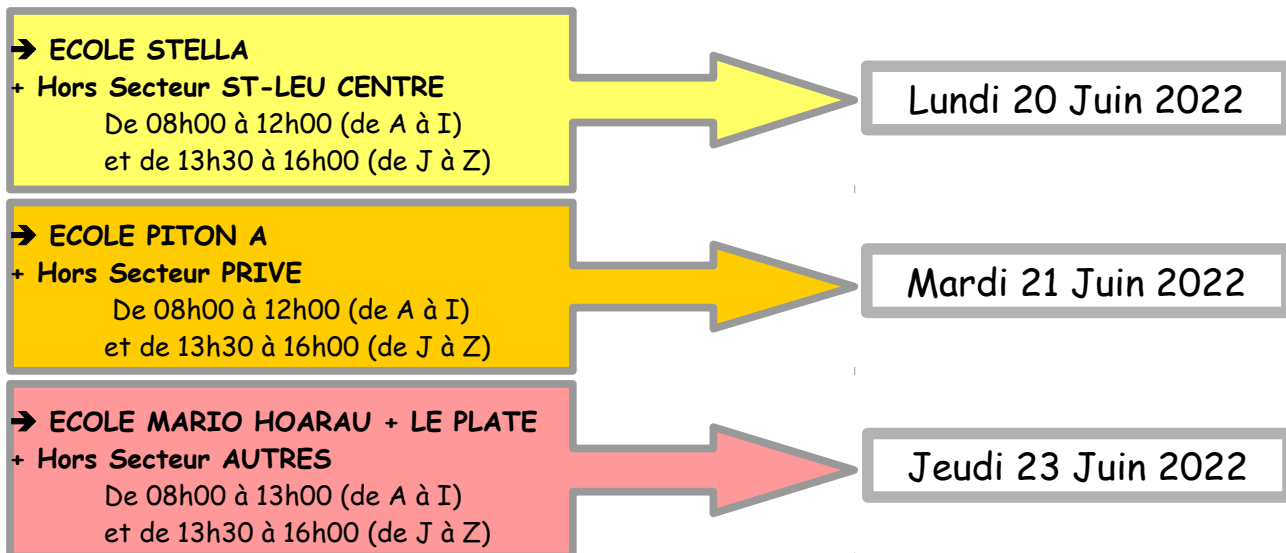




2, RUE JULIEN DUPONT – BP 10
97424 LE PITON ST LEU
Tél : 0262 34 31 71
Fax : 0262 34 18 60

INSCRIPTIONS EN 6^{ème} Rentrée Scolaire 2022-2023



PIECES à FOURNIR :

- Fiche de renseignements recto-verso dûment complétée
- Livret de famille + Photocopie du livret de famille (parents + enfant + fratrie) (à défaut, apporter un Acte de naissance)
- Décision du jugement (octroyant la garde de l'enfant) si nécessaire
- 4 photos d'identité récentes (nom et prénom au verso)
- Photocopie d'un justificatif d'adresse (facture d'eau ou d'électricité de moins de 3 mois)
- Adhésion au Foyer Socio-Educatif : 5 euros (facultatif)

Pour l'infirmerie :

- (Apporter le carnet de santé)
- Photocopies des vaccinations
- Fiche infirmerie (+ PAI si besoin)
- P.A.I. / F.R.M.C. / Asthme et Sport

IMPORTANT :

L'inscription de l'élève doit être faite par un RESPONSABLE LEGAL.
Aucune autre personne ne sera acceptée.

ATTENTION : Un dossier incomplet peut suspendre l'inscription.

Merci de respecter le calendrier d'inscription (ordre alphabétique)
pour éviter tout mouvement d'affluence.

Le Principal

Philippe AUPETIT

INSCRIPTIONS EN 6^{ème}

Rentrée Scolaire 2022-2023

→ ECOLE STELLA

+ Hors Secteur ST-LEU CENTRE

De 08h00 à 12h00 (de A à I)
et de 13h30 à 16h00 (de J à Z)

Lundi 20 Juin 2022

→ ECOLE PITON A

+ Hors Secteur PRIVE

De 08h00 à 12h00 (de A à I)
et de 13h30 à 16h00 (de J à Z)

Mardi 21 Juin 2022

→ ECOLE MARIO HOARAU + LE PLATE

+ Hors Secteur AUTRES

De 08h00 à 13h00 (de A à I)
et de 13h30 à 16h00 (de J à Z)

Jeudi 23 Juin 2022

PIECES à FOURNIR :

- Fiche de renseignements recto-verso dûment complétée
- Livret de famille + Photocopie du livret de famille (parents + enfant + fratrie) (à défaut, apporter un Acte de naissance)
- Décision du jugement (octroyant la garde de l'enfant) si nécessaire
- 4 photos d'identité récentes (nom et prénom au verso)
- Photocopie d'un justificatif d'adresse (facture d'eau ou d'électricité de moins de 3 mois)
- Adhésion au Foyer Socio-Educatif : 5 euros (facultatif)

Pour l'infirmerie :

- (Apporter le carnet de santé)
- Photocopies des vaccinations
- Fiche infirmerie (+ PAI si besoin)
- P.A.I. / F.R.M.C. / Asthme et Sport

IMPORTANT :

L'inscription de l'élève doit être faite par un RESPONSABLE LEGAL.
Aucune autre personne ne sera acceptée.

ATTENTION : Un dossier incomplet peut suspendre l'inscription.

Merci de respecter le calendrier d'inscription (ordre alphabétique)
pour éviter tout mouvement d'affluence.

Le Principal

Philippe AUPETIT